

# 137<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP





Assemblée

A/137/Inf.1.rev.1 4 octobre 2017

## Postes à pourvoir lors de la 137<sup>ème</sup> Assemblée

### Présidente / Président de l'Union interparlementaire

Le 18 octobre, le Conseil directeur sera appelé à élire une nouvelle Présidente / un nouveau Président pour remplacer M. S. Chowdhury (Bangladesh), dont le mandat viendra à expiration à la fin de la 201<sup>ème</sup> session du Conseil directeur (cf. Article 19 des Statuts et articles 6, 7 et 8 du Règlement du Conseil directeur.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae, pourront être présentées jusqu'au mardi 17 octobre 2017 à 9 heures.

A ce jour, les candidatures suivantes ont été reçues :

- Mme G. Cuevas Barron (Mexique): beta.ipu.org/sites/default/files/documents/cuevas 15-p.1-f.pdf;
- Mme I. Passada (Uruguay): beta.ipu.org/sites/default/files/documents/passada 15-p.2-f 0.pdf.

### Comité exécutif

Le 18 octobre, le Conseil directeur élira quatre membres comme suit :

un poste vacant, à pourvoir par un homme, pour Groupe africain:

remplacer M. E. Ethuro (Kenya)\*, qui n'est plus

parlementaire.

**Groupe des Douze Plus:** trois postes vacants, à pourvoir par deux femmes et un

homme, pour remplacer M. I. Liddell-Grainger (Royaume-

Uni); et M. N. Schrijver (Pays-Bas) dont le mandat au

Comité exécutif viendra à expiration lors de la 201 ème session du Conseil directeur; ainsi que Mme G. Eldegard (Norvège)\*, qui ne sera plus parlementaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum), pourront être présentées jusqu'au mardi 17 octobre 2017 à 9 heures.

Conformément à l'Article 25.6 des Statuts, si un membre du Comité exécutif vient à perdre son siège à son Parlement national, le Membre de l'UIP concerné désigne un remplaçant ou une remplaçante dont les fonctions durent jusqu'à la prochaine session du Conseil directeur, qui procède à une élection. Si le membre nouvellement élu vient d'un parlement différent de celui du membre sortant, il accomplit un mandat complet. Si tel n'est pas le cas, le nouveau membre achève le mandat de son prédécesseur.

### **COMITES ET AUTRES ORGANES**

#### Comité des droits de l'homme des parlementaires

Le 18 octobre, le Conseil directeur élira quatre membres, de préférence deux hommes et deux femmes, pour remplacer M. B. Mbuku-Laka (République démocratique du Congo), dont le mandat arrivera à expiration lors de la 201 ème session du Conseil directeur, M. A.A. Gueye (Sénégal), qui n'est plus parlementaire, et M. B. Fabritius (Allemagne) et Mme B. Jónsdóttir (Islande), dont les mandats parlementaires arriveront à échéance peu après la 137<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.

Conformément à ses règles actuelles, le Comité dans son ensemble (dix membres) devrait respecter l'égalité des sexes. Sans compter les membres sortants, le Comité comporte actuellement trois hommes et trois femmes.

En raison des critères spécifiques d'adhésion à ce Comité, il est demandé aux candidats de compléter un formulaire en ligne (www.ipu.org/hr-f/miscel/form-chrp.pdf). Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum) ainsi que du formulaire complété, pourront être présentées jusqu'au mardi 17 octobre 2017 à 9 heures.

## Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient

Le 18 octobre, le Conseil directeur élira un membre (homme) et deux membres (femmes) au Comité pour remplacer M. G. Farina (Italie), dont le mandat viendra à échéance lors de la 201 eme session du Conseil directeur, Mme C. Guittet (France), qui n'est plus parlementaire et Mme C. Vienne (Belgique), qui a démissionné du Comité.

Aux termes du Règlement, le Comité sera composé d'un total de 14 membres, dont deux sont membres d'office (Israël et Palestine). L'Article 2.2 stipule que "Le Comité ne compte pas parmi ses membres plus de sept membres du même sexe. Le plus grand nombre possible de groupes géopolitiques y est représenté." Sans compter les membres sortants, le Comité comporte actuellement six hommes et cinq femmes.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum), pourront être présentées jusqu'au mardi 17 octobre 2017 à 9 heures.

### Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire

Le 18 octobre, le Conseil directeur élira quatre membres comme suit :

Groupe africain: un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer

Mme Y. Meftali (Algérie), qui n'est plus parlementaire ;

un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer **Groupe Eurasie:** 

> Mme V. Petrenko (Fédération de Russie) dont le mandat est venu à échéance lors de la 200 ème session du Conseil

directeur;

et des Caraïbes (GRULAC)

Groupe de l'Amérique latine un poste vacant à pourvoir par un homme pour remplacer M. L. Duque García (Colombie) conformément aux dispositions

relatives à l'article 2.4 du Règlement du Comité<sup>\*</sup>;

**Groupe des Douze Plus:** un poste vacant à pourvoir par un homme pour remplacer

M. P. Mahoux (Belgique), qui n'est plus parlementaire.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum), pourront être présentées jusqu'au mardi 17 octobre 2017 à 9 heures.

Article 2.4 : Si un membre du Comité est absent à plus de deux sessions consécutives, le Conseil directeur le remplace en procédant à une élection.

#### Bureau des femmes parlementaires

Le 14 octobre, le Forum des femmes parlementaires élira **deux représentantes régionales** au Bureau des femmes parlementaires pour la durée restante du mandat en cours, comme suit :

**Groupe Eurasie :** une représentante régionale pour remplacer Mme E. Shamal

(Bélarus), qui n'est plus parlementaire (fin du mandat :

mars 2018);

Groupe des Douze Plus : une représentante régionale pour remplacer Mme M. André

(France), qui n'est plus parlementaire (fin du mandat :

mars 2018).

#### Conseil du Forum des jeunes parlementaires

**Groupe Eurasie :** un poste vacant à pourvoir par un homme (fin de mandat

mars 2019)

Le Groupe Eurasie est invité à soumettre une candidature, de préférence parmi les plus jeunes membres du parlement, jusqu'au samedi 14 octobre 2017 à 15 heures.

#### **BUREAUX DES COMMISSIONS PERMANENTES**

A sa séance du 17 octobre, la <u>Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale</u> élira deux membres :

Groupe Asie-Pacifique: un poste vacant à pourvoir par un homme ou une femme pour

remplacer M. R. Kumar Singh (Inde) qui a été nommé

ministre\*;

Groupe des Douze Plus : un poste vacant à pourvoir par une femme pour remplacer

Mme J. Durrieu (France) dont le mandat parlementaire viendra

à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

\* Le Parlement de l'Inde a indiqué qu'il souhaitait remplacer son membre du Bureau par un autre parlementaire en exercice pour terminer le mandat, (mars 2019).

Le 16 octobre, la <u>Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce</u> élira deux membres :

**Groupe africain :** un poste vacant à pourvoir par un homme ou une femme ;

Groupe de l'Amérique latine

et des Caraïbes (GRULAC): un poste vacant à pourvoir par une femme.

A sa séance du 15 octobre, la <u>Commission permanente des Affaires des Nations Unies</u> élira un membre :

**Groupe africain :** un poste vacant à pourvoir par une femme.

En raison des caractéristiques des activités de ce Bureau, il est recommandé que les candidats aient des connaissances pratiques de l'une au moins des deux langues officielles de l'UIP, l'anglais ou le français, et qu'ils puissent voyager pour aller sur le terrain ainsi qu'au Siège de l'ONU, à New York.

\* \* \* \*

Les candidatures des groupes géopolitiques respectifs peuvent être présentées jusqu'au moment des élections. Elles doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae (une page maximum), qui précisera les participations à d'autres commissions parlementaires et les connaissances des questions abordées par la Commission visée, de même que les coordonnées complètes du candidat. Le CV doit également être accompagné d'une note précisant l'engagement du parlement du candidat, et stipulant que le parlement appuiera le candidat dans son travail et que celui-ci fera partie des futures délégations aux Assemblées de l'UIP.

## NOMINATION DE DEUX VERIFICATEURS INTERNES DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Le 18 octobre, le Conseil directeur nommera **deux vérificateurs internes** des comptes de l'exercice 2018 :

- Mme G. Cuevas Barron (Mexique) a démissionné du poste de vérificateur interne des comptes de l'exercice 2017, invoquant sa candidature au poste de Président de l'UIP. M. K. Örnfjäder (Suède) sera donc l'unique vérificateur interne des comptes de l'exercice 2017.

Les vérificateurs internes des comptes de l'exercice 2017 seront appelés à présenter leur rapport au Conseil directeur lors de la première session statutaire de l'UIP en 2018. Les vérificateurs des comptes de l'exercice 2018 présenteront leur rapport en mars 2019. Les parlementaires intéressés par une candidature à cette fonction auront de préférence une expérience préalable au sein d'une commission parlementaire des finances, ou en tant que vérificateur des comptes.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre signée et d'un bref curriculum vitae (une page maximum), pourront être présentées jusqu'au <u>mardi 17 octobre 2017 à 9 heures</u>.